

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du mardi 7 juillet 2009

Présents : M. Jean-Claude LAZZARONI, Mme Françoise ROY, Mme Eveline GUILLET, M. Robert RESTA, Mme Michèle BERTHE, M. Robert ROCHE, Mme Catherine BRIDAY, M. Marc MICOUD, Mme Marie GIROT, Mme Ludwina CUMIN, Mme Muriel BRUGNOT, M. Benoît DORE, M. Mathieu MOREL, M. Yves ROUX

Excusés et représentés : M. Pierre COMMARMOT représenté par Mme Catherine BRIDAY, M. Robert TURGIS représenté par M. Marc MICOUD, M. Marc PELARDY représenté par Mme Eveline GUILLET, M. Claude CHARTON représenté par Mme Ludwina CUMIN, Mme Lydie PONS représentée par Mme Michèle BERTHE

Absents : M. Pierre GOUBET, Mme Jacqueline ACCARDO, M. Jacques ETOYAN, Mme Jocelyne CHAGNON, Mme Patricia CLUZEL, Mme Sabine DERRAS, Mme Marie-Jeanne BOUILLON, M. Michel BECAVIN

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Robert RESTA est désigné secrétaire de séance.

### **2. Approbation du compte-rendu de séance du 25 juin 2009**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du jeudi 25 juin 2009. M. Doré fait remarquer une coquille dans la date sur l'opération « Ambroisie », M. Morel et Mme Guillet rappelle l'orthographe de leur prénom.

### **3. Délégation du service public de l'assainissement : choix du mode de gestion**

L'actuel contrat avec la SDEI arrivant à terme le 31 mars 2010, il est nécessaire de procéder à un choix dans le mode de gestion à venir. Après avoir pris connaissance du rapport transmis avec la convocation et entendu l'exposé de Mme Guillet, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'une gestion déléguée pour le service de l'assainissement par affermage pour une durée de 8 ans.

### **4. Elections**

- **Election des membres à la commission d'ouverture des plis pour la délégation du service de l'assainissement**

#### Election des titulaires :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste : Eveline GUILLET, Marc PELARDY, Robert TURGIS, Robert RESTA, Yves ROUX

Il est procédé au scrutin.

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : 19 (listes complètes)

Sont élus :

- Eveline GUILLET	19 voix
- Marc PELARDY	19 voix
- Robert TURGIS	19 voix
- Robert RESTA	19 voix
- Yves ROUX	19 voix

Election des suppléants :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste : Pierre COMMARMOT, Michel BECAVIN, Marc MICOUD, Lydie PONS, Michèle BERTHE

Il est procédé au scrutin.

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : 19 (18 listes complètes et 1 incomplète)

Sont élus :

- Pierre COMMARMOT	19 voix
- Michel BECAVIN	19 voix
- Marc MICOUD	19 voix
- Lydie PONS	18 voix
- Michèle BERTHE	19 voix

• **Election membre titulaire au Syndicat des eaux du nord est de Lyon (SIENEL)**

Pour faire suite à la démission de M. Jean Roy de son poste de membre titulaire du SIENEL, il convient de procéder à une nouvelle élection.

Le conseil municipal procède à l'élection d'un nouveau titulaire comme représentant de la commune au SIENEL :

Candidat : M. Robert TURGIS (actuellement 1<sup>er</sup> suppléant)

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : 18

Est élu comme 2<sup>ème</sup> titulaire : M. Robert TURGIS 18 voix

Considérant l'élection de M. Turgis comme titulaire, sa place de suppléant devient vacante, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau suppléant, le conseil municipal procède donc à l'élection d'un nouveau membre suppléant :

Candidat : M. Robert Resta

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : 19

Est élu comme 1<sup>er</sup> suppléant : M. Robert RESTA 19 voix

**5. Achat terrain pour projet de voirie de l'avenue du Mas Rolland**

Mme Roy, adjointe aux finances, rappelle à l'assemblée le projet de voirie avenue du Mas Rolland. Pour réaliser ce projet, il est nécessaire d'acquérir une parcelle appartenant à la Société immobilière du Mas Rolland pour une superficie de 502m2 et détaillée d'après les références cadastrales comme suit :

- AC 340 pour 465 m2
- AC 357 pour 37 m2

Après négociation avec le propriétaire, le prix fixé est au maximum de 120 € le m2.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le principe d'achat permettant la réalisation du projet de voirie et mandate le maire pour signer l'acte notarié à intervenir.

## **6. Questions et informations diverses**

Mme Berthe, adjointe aux affaires sociales, informe l'assemblée des résultats du conseil d'administration de l'AUGEB qui a vu le renouvellement du bureau :

Président : M. DENFIR

Vice-présidente : Mme SIMPLOT

Trésorier : M. PERNOT

Trésorier adjoint : Mme GREAU

Secrétaire : M. ROUX

Secrétaire adjoint : M. PIPIER

Par ailleurs, la fête du quartier des Folliets dans le cadre du CUCS s'est tenue le 4 juillet dans une ambiance sympathique, conviviale et chaleureuse avec de nombreuses activités sportives et culturelles.

M. Micoud, conseiller délégué, rappelle les festivités du weekend du 14 juillet (vogue, tournois beach-soccer et pétanque...) avec un verre de l'amitié offert par la municipalité le 14 juillet en fin de matinée et le feu d'artifice le soir.

*Séance levée à 21h15.*

Le Président de séance,  
Jean-Claude LAZZARONI